

Communiqué de presse - sous embargo jusqu'au 24 Août 2023, 12:00

- En 2020, le **Pôle Métropolitain de l'Artois Douaisis abrite 432 000 habitants**, ce qui représente **7,2 % de la population des Hauts-de-France**. Comme à l'échelle régionale, sa population est plutôt stable depuis 2014 (-0,1 % par an), mais pourrait perdre, comme les Hauts-de-France, 10 % de sa population d'ici 2070.
- En 2019, **sur les 164 000 actifs en emploi résidents du PMAD, 68,8 % travaillent en son sein**. Cette part a reculé de 2 points par rapport à 2013. Les principaux trajets domicile-travail au départ ou à destination du PMAD ont lieu depuis les aires de Lille, Lens-Liévin, Valenciennes ou encore Cambrai.
- En 2019, le PMAD compte un peu plus de **152 000 emplois** (soit +0,6 % entre 2013 et 2019). Le **territoire**, comme la région, reste **industriel** (13,1 % des emplois contre 12,1 % en France métropolitaine). L'industrie y est orientée vers la **fabrication de matériels de transport** (27 % des postes industriels), l'**agroalimentaire** (20 %) et la **fabrication d'équipements électriques** (4,8 %).
- Le **niveau de vie** de la population se situe **dans la moyenne** régionale (20 401 € par an contre 20 355 € pour la région). La population du pôle est **moins touchée** par la pauvreté que celle de la région (16,6 % contre 17,6 %), hormis dans les **zones les plus urbanisées** qui sont **davantage concernées** : 19,9 % dans les CA Douaisis Agglo et CC Cœur d'Ostrevent, 15,1 % dans la CA d'Arras. Ailleurs, il s'élève à environ 10 % de la population.

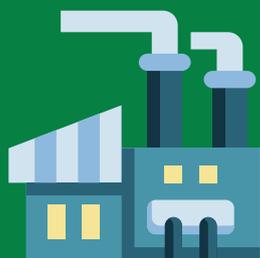
Artois Douaisis : un marché du travail en interaction croissante avec les territoires avoisinants



432 000 habitants en 2020

-0,1 % par an depuis 2014
7,2 % de la population régionale

68,8 % des actifs résidents du pôle travaillent en son sein
-2 points entre 2013 et 2019



13,1 % d'emplois industriels

Fabrication de matériels de transport (27 %)
Agroalimentaire (20 %)
Fabrication d'équipements électriques (4,8 %)

Un niveau de vie médian annuel semblable à celui de la région
20 401 € contre 20 355 € pour la région
Avec localement des disparités fortes

